

## « Trafic de Subutex ® sur ordonnances »

Libération, Le Figaro, La Croix, Le Journal du Dimanche.

Libération relève que « 3 médecins, 6 pharmaciens et 3 dealers présumés ont été mis en examen, samedi, dans une affaire de trafic de produits de substitution à l'héroïne, principalement du Subutex ® ».

Le journal explique que « la brigade des stupéfiants de Paris était sur le coup depuis octobre, après l'arrestation inopinée d'un homme en possession de 32 ordonnances pour du Subutex ®. L'enquête s'est soldée par cette douzaine d'interpellations, mercredi et jeudi, à Paris et dans la région parisienne ».

Libération indique que « ces personnes mises en examen [...] pour infraction à la législation sur les stupéfiants, infraction à la législation sur les produits vénéneux et ou escroquerie à la Sécurité sociale, se seraient livrées à un juteux trafic, depuis 2004 ». Le quotidien note que « d'après les enquêteurs, les 3 médecins rédigeaient à tour de bras des ordonnances vendues 20 euros pièce, pour du Subutex ® ou du Skénan ® (antalgique puissant). Ces praticiens [...] se faisaient aussi rembourser les consultations par la Sécurité sociale en fournissant de fausses attestations de Couverture maladie universelle ou d'Aide médicale d'Etat donnant droit à la gratuité ».

Le journal ajoute que « chez l'un des trois revendeurs présumés, [les enquêteurs] ont mis la main sur plus de 200 plaquettes de Subutex ®, plus de 100 ordonnances vierges et un très grand nombre de photocopies de fausses attestations de CMU. De quoi alimenter les toxicomanes parisiens, mais aussi, semble-t-il, les pays d'Europe de l'Est et aussi la Finlande où ces cachets sont revendus très cher à l'unité ».

Libération indique en outre que « selon la brigade des stupéfiants, l'une des officines [mises en cause] a écoulé 12 000 boîtes de Subutex ® et près de 1 000 de Skénan ® depuis décembre. Ce réseau aurait occasionné, depuis 2004, un préjudice supérieur à 500 000 euros pour la Sécurité sociale. Les 6 pharmaciens ont été placés sous contrôle judiciaire ». Le Figaro consacre également un article à ce « vaste trafic de médicaments démantelé à Paris ».

Le journal relève notamment que les « médecins, qui photocopiaient les certificats d'AME et de CMU de leurs patients, rédigeaient à leur insu des dizaines de prescriptions de Subutex ® et Skénan ®. [...] Les pharmaciens délivraient sans se poser de questions des dizaines de comprimés ».

Le Figaro constate en outre que « toutes les facettes de l'affaire n'ont pas encore été explorées », et se demande : « La France serait-elle la source d'un trafic européen ? ». Le Journal du Dimanche aborde aussi ce « vaste réseau démantelé », et note que « la mise au jour de cette affaire risque de déclencher à nouveau la polémique ». « L'an dernier, Didier Jayle, le président de la Mildt, avait réclamé le classement du Subutex ® au tableau des stupéfiants », rappelle ainsi l'hebdomadaire.